



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 028 /AONO/PAK/CIPM/2024 DU 07 AOUT 2024
EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA MISE A JOUR DU SYSTEME D'INFORMATION
PORTUAIRE DU PORT AUTONOME DE KRIBI

Financement : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercices 2024 et suivant.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres en vue de la maîtrise d'œuvre pour la mise à jour du système d'information portuaire du Port Autonome de Kribi.

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations confiées au Consultant comprendront notamment les tâches suivantes:

- Contrôle de l'exhaustivité du développement de l'ensemble des fonctionnalités retenues pour mises à jour, suivant les tickets créés par le PAK sur la plateforme dédiée à cet effet ;
- Contrôle de l'effectivité et du bon déroulement des tests unitaires, d'intégration et de non-régression ;
- Assistance à la Gestion des versions ;
- Contrôle du transfert de connaissances
- Contrôle de la qualité des méthodologies de recette ;
- Définition et élaboration du plan de test, des jeux d'essai et scénarios de tests pour vérification de la conformité et du bon fonctionnement des composants (conformité avec les spécifications fonctionnelles, concordance des résultats, adéquation des messages d'erreur, etc.).
- Définition des processus de valorisation et de gestion de la base de test avec, le cas échéant, les outils associés ;
- Contrôle de la définition et d'exécution des tests de montée en charge, solidité, performance et sécurité ;
- Contrôle du respect des normes et de la qualité ;
- Contrôle des mises à jour sur la documentation (rapports d'analyse, de conception, guide d'administration, guide du développeur et guide utilisateur) ;
- Contrôle de la qualité du code source.

Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.



3. DELAI D'EXECUTION PREVISIONNEL

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **douze (12) mois**.

4. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC**.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes entreprises de droit camerounais spécialisées dans ce type de prestation.

7. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **BUDGET PAK** exercices **2024** et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire :

Tâche 5111001 : développement, intégration et maintenance des applications et logiciels
Ligne 5116003-224800 : autres travaux.

8. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés.



11. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le 16 SEPT 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 028 /AONO/PAK/CIPM/2024 DU 07 AOÛT 2024 EN VUE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA MISE A JOUR DU SYSTEME D'INFORMATION PORTUAIRE DU PORT AUTONOME DE KRIBI. »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en deux temps.



L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 SEPT 2024 À 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 des points.

14. CRITERES D'EVALUATION

A. Critères éliminatoires

- 1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)
- 2) **Offre administrative**
 - Absence d'une pièce administrative ;
 - Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
 - Présence des informations de l'offre financière.
- 3) **Dossier technique**
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Non-acceptation des conditions du marché (Absence des Termes de Référence (TDR), du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales et de la Charte d'Intégrité paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
 - Présence des informations de l'offre financière ;
 - Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100.
- 4) **Dossier financier**
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'un sous-détail des prix unitaires.



B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	15
02	Capacité de financement	5
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	25
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	47
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	8
Note totale d'évaluation du dossier		100

15. METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

16. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

17. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.



18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm

Kribi, le 07 AOUT 2024

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom